

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 01 FEVRIER 2021

Etabli en application de l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales

L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN, le HUIT du mois de MARS, le Conseil Municipal de la Ville de Gray s'est réuni à 18h15, à la salle des Congrès, après convocations légales adressées aux conseillers municipaux le 2 mars 2021, sous la présidence de **Monsieur Christophe LAURENÇOT**, Maire.

Etaient présents : Ch. Laurençot, J. Debellemanière, H. Naji, PH. Ghiles, V. Thomas, J. Collinet, M. Olivier-Paquis, A. Paufert, M-F Miallet, J-CL. Gulot, M. Vassilev, N. Caille, Ch. Devaux, I. Fouillot, Ch. Eusebio, C. Cuney, M. Rousselet, M. Lomberger, D. Bergelin, A. Noly, W. Seprey, J. Fournier, R. James, M. Vallée, A.M. Petrequin, et Ch. Dureux.

Etaient représentés : M. BRETON a donné pouvoir à Ph. Ghiles, Ch. Caze a donné pouvoir à A. M. Petrequin et T. TEK a donné pouvoir à J. Debellemanière.

Secrétaire de séance : A. NOLY conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

&&&&

10. Protocole établissant un dispositif de participation citoyenne sur la commune de Gray

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal **à l'unanimité**, des membres présents :

- **APPROUVE** le protocole établissant un dispositif de participation citoyenne sur la Commune de Gray entre le Groupement de Gendarmerie de Haute-Saône, la Préfecture de Haute-Saône et la Commune de Gray dont le projet est joint en annexe.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou à défaut un de ses adjoints à signer tout document relatif à cette affaire

11. Convention relative à la participation financière de l'Agence Régionale de Santé Bourgogne Franche-Comté au financement des actions et des expérimentations de santé

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal **à l'unanimité** des membres présents :

- **APPROUVE** la convention relative à la participation financière de l'Agence Régionale de Santé Bourgogne Franche-Comté au financement des actions et des expérimentations de santé dont le projet est annexé à la présente délibération.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou à défaut un adjoint délégué à signer tout document relatif à ce dossier.

12. Compte de gestion 2020

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal **à l'unanimité** des membres présents :

- **ARRETE** le compte de gestion 2020 de Madame la Trésorière.

13. Compte Administratif 2020

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal **à l'unanimité** des membres présents :

- **ARRETE** les résultats définitifs du compte administratif 2020 tels que résumés ci-dessus.

14. Bilan des acquisitions et des cessions immobilières réalisées sur l'exercice 2020

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal **à l'unanimité** des membres présents :

- **ACTE** le bilan des opérations immobilières réalisées au cours de l'année 2020

15. Affectation du résultat 2020

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal **à l'unanimité** des membres présents :

- **APPROUVE** l'affectation du résultat de l'exercice 2020 présentée ci-dessus

16. Bilan annuel des autorisations de programme/crédit de paiement (APCP)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **à l'unanimité** des membres présents :

- **ACTE** le bilan annuel des autorisations de programme et des crédits de paiement présentés ci-dessus

17. ACTP provisoires 2021

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **à l'unanimité** des membres présents :

- **APPROUVE** le montant des ACTP provisoires de la Commune de Gray s'élevant à **157 895 €**.

18. Quart de l'investissement – Budget général – Modification de la délibération 2021-03

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **à l'unanimité** des membres présents :

- **AUTORISE** jusqu'à l'adoption du budget primitif 2021, Monsieur le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement sur le budget général réparties comme suit :

CHAPITRE	OPERATION	ARTICLE	INVESTISSEMENT VOTES
20	Diagnostic voirie sol	2031	12 000.00 €
TOTAL CHAPITRE 20			12 000.00 €
21	Travaux tennis	2138	68 000.00 €
	Acquisitions matériels	2188	5 000.00 €
	Matériel de bureau	21848	5 000.00 €
	Matériel informatique	21838	6 000.00 €
	Travaux bâtiments	2138	19 000.00 €
	Travaux voirie	2151	5 000.00 €
TOTAL CHAPITRE 21			108 000.00 €

19. Création de postes

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **à l'unanimité**, des membres présents :

- **APPROUVE** les créations de postes suivants à compter du 01/03/2021 :
 - 2 postes d'adjoints administratifs principaux de 2ème classe à temps plein (changement de filière)
 - 1 poste d'adjoint administratif à temps plein (suite changement de filière)
 - 1 poste d'adjoint d'animation à temps plein (suite changement de filière)
 - 1 poste d'adjoint technique principal de 1ère classe à temps plein (suite mutation)
 - 1 poste d'adjoint technique à temps plein suite à un changement de temps hebdomadaire
- **PRECISE** que le tableau des effectifs est modifié en conséquence.
- **PRECISE** que les crédits correspondants sont inscrits au budget.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou à défaut un adjoint délégué à signer tout document relatif à ce dossier

20. Actualisation du tableau des effectifs au 01/03/2021

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **à l'unanimité**, des membres présents :

- **ACCEPTÉ** les suppressions des postes suivants :
 - 1 poste d'Ingénieur à temps complet (suite à un transfert de personnel)
 - 1 poste de Gardien Brigadier à temps complet (suite à un licenciement)
 - 1 poste d'adjoint technique à temps non complet 20 heures hebdomadaires (suite à un changement de temps de travail hebdomadaire)
- **ADOpte** le tableau des effectifs actualisé, tel que présenté ci-après et arrêté à la date du 1^{er} mars 2021 :

Cadres d'emplois et grades :	Nb de poste	Emploi (définir le poste)	DH du poste
Cadre d'emplois des attachés territoriaux			
Attaché territorial	1	VACANT	35
Cadre d'emplois des attachés territoriaux du patrimoine			
Attaché territorial du patrimoine principal	1	Conservatrice du Musée	35
Cadre d'emplois des rédacteurs			
Rédacteur principal 2^{ème} classe	1	Responsable Récréa'Gray	35
Cadre d'emplois des adjoints administratifs			
Adjoint administratif principal de 1^{ère} classe	1	Secrétaire du service technique	35
	1	Assistante des élus	35
	1	Agent Etat Civil et Accueil	35
	1	Secrétaire du service technique	35
	1	Responsable du service Animation Culture	35
Adjoint administratif principal de 2^{ème} classe	1	Agent des services postaux	35
	1	Coordinatrice enseignement	35
	1	Secrétaire service Animation culture	35
	1	Secrétaire service Animation culture	35
Adjoint administratif	1	Agent Etat Civil et Accueil	35
	1	Assistante gestion administrative	35
	1	Assistante gestion administrative	35

	1	Bibliothécaire	35
	1	Secrétaire Récréa-Gray	35
Cadre d'emplois des adjoints animation			
Adjoint animation	1	Animateur	35
	1	Animateur	35
	1	Animateur	35
	1	Animateur	35
	1	Animateur	35
	1	Animateur	35
Cadre d'emplois des agents de maîtrise			
Agent de maîtrise principal	1	Jardinier	35
Cadre d'emplois des adjoints techniques			
Adjoint technique principal 1^{ère} classe	1	Technicien théâtre	35
	1	Jardinier	35
	1	Jardinier	35
	1	Jardinier	35
	1	Jardinier	35
	1	Agent du pôle entretien	35
		Agent technique Musée BARON MARTIN	35
Adjoint technique principal 2^{ème} classe	1	Agent des espaces verts	35
	1	Agent des espaces verts	35
	1	Agent d'entretien + aide ATSEM	35
	1	Agent polyvalent animation culture	35
	1	Agent du pôle entretien	35
Adjoint technique	1	Agent de voirie	35
	1	Jardinier	35
	1	Adjoint technique	35
	1	Aide auxiliaire puer + agent d'entretien	35
	1	Agent d'entretien	35
	1	Animatrice	35
	1	Agent d'entretien	28
	1	Agent de voirie	35
	1	Agent du pôle entretien	35
	1	Agent des espaces verts	35
	1	Aide ATSEM	35
	1	Aide auxiliaire puer + agent d'entretien	35
	1	Animatrice	35
Cadre d'emplois des adjoints du patrimoine			
Adjoint territorial du patrimoine de 1^{ère} classe	1	VACANT	35
Cadre d'emplois des assistants territoriaux de conservation du patrimoine et des bibliothèques			
Assistants territoriaux de conservation du patrimoine et des bibliothèques	1	Médiateur culturel	35
Cadre d'emplois des puéricultrices			
Puéricultrice	1	Puéricultrice classe normale	35
Puéricultrice	1	Puéricultrice - VACANT	35
Cadre d'emplois des auxiliaires de puéricultures			
Auxiliaire de puériculture principal de 1^{ère}	1	Sous directrice crèche	35

classe	1	Auxiliaire de puériculture	35
	1	Auxiliaire de puériculture	35
	1	Auxiliaire de puériculture	35
Auxiliaire de puériculture principal de 2 ^{ème} classe	1	Auxiliaire de puériculture	35
Cadre d'emplois des éducateurs jeunes enfants			
EJE	1	VACANT	35
Cadres d'emplois des ATSEM			
Agent spécialisé principal de 1 ^{ère} classe des écoles maternelles	1	ATSEM	35
	1	ATSEM	35
	1	ATSEM	35
Agent spécialisé principal de 2 ^{ème} classe des écoles maternelles	1	ATSEM	35
	1	ATSEM	35
	1	ATSEM	35
Cadres d'emplois des infirmiers			
Infirmiers	1	Infirmiers	35
Cadres d'emplois des policiers municipaux			
Chef de service PM Ppal 1 ^{ère} classe	1	Chef de service PM	35
Brigadier-chef principal	1	Brigadier-chef principal	35
	1	Brigadier-chef principal	35
	1	Briqadier-chef principal	35

21. Adoption des règlements de formation de la Ville de Gray

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **à l'unanimité**, des membres présents :

- **ADOpte** le règlement des formations de la Commune de Gray dont le projet est joint en annexe.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou à défaut l'adjoint délégué à signer tout document relatif à ce dossier.

22. Création d'un conseil municipal des jeunes

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **à l'unanimité**, des membres présents :

- **APPROUVE** la création d'un Conseil Municipal des Jeunes comme une instance participative de la ville à destination des jeunes à partir de la rentrée scolaire 2021.
- **APPROUVE** le règlement intérieur et la charte du Conseil Municipal des Jeunes dont les projets sont joints en annexe.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou à défaut un adjoint délégué à signer tout document relatif à ce dossier.

23. Coopérative scolaire – Crédit d'animation

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **à l'unanimité**, des membres présents :

- **ACCEPTE** la répartition indiquée ci-dessus de la subvention

24. Fusion de l'école maternelle des Capucins et de l'école élémentaire Moïse-Lévy

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **à l'unanimité**, des membres présents :

- **ACCEPTE** la fusion de l'école maternelle des Capucins avec l'école élémentaire Moïse-Lévy à compter de la rentrée scolaire 2021/2022.
- **ACTE** la fermeture de l'école maternelle des Capucins à compter de la rentrée 2021/2022.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à ce dossier

25. Acquisition d'un logiciel de gestion – Demande de subvention

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **à l'unanimité**, des membres présents :

- **APPROUVE** l'investissement proposé ci-dessus.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à solliciter une subvention au taux maximum auprès de la Caisse d'Allocations Familiales de Haute-Saône.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à ce dossier.
- **PRECISE** que la Ville de Gray s'engage à réaliser l'opération même si l'aide financière obtenue n'est pas à la hauteur demandée.
- **INSCRIT** les crédits nécessaires au budget

26. Acquisition de matériel informatique – Demande de subvention

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **à l'unanimité**, des membres présents :

- **APPROUVE** l'investissement proposé ci-dessus.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à solliciter une subvention au taux maximum auprès de l'Etat au titre du plan de relance.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à ce dossier.
- **PRECISE** que la Ville de Gray s'engage à réaliser l'opération même si l'aide financière obtenue n'est pas à la hauteur demandée.
- **INSCRIT** les crédits nécessaires au budget

 Maire
Christophe LAURENÇOT

Affiché en mairie : le 15 mars 2021 (jusqu'au 15 mai 2021)